

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 4 juillet 2024
Convocation du : 28 juin 2024
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 25

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le quatre juillet à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRÉSENTS : Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIÉ, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Philippe CATTOIRE, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Pierre VANNESTE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mylène MERAD, Mélanie DEZEURE.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Catherine DE PARIS, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOU, Lahcem AIT EL HAJ, Rut LERNER-BERTRAND (pour les délibérations DE24.068 et DE24.069), Grégory PICKEU, Pierre VANNESTE (à partir de la délibération DE24.091) Sophie TANGHE, Hans LANDLER, Désiré BAILLON, ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU (pour les délibérations DE24.068 et DE24.069), Pierre VANNESTE (jusqu'à la délibération DE24.090), Rut LERNER-BERTRAND (à partir de la délibération DE24.091), Philémon BRUNET (à partir de la délibération DE24.091), Arnaud MARIÉ, Jean-Jacques DERUYTER, Michel PLOUY, conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Philémon BRUNET

DE24.081

FINANCES
DÉCISION MODIFICATIVE N°2
EXERCICE 2024

Autorisation - Approbation

(38)

Depuis le vote du budget primitif, il y a lieu de procéder à quelques ajustements en sections d'investissement et de fonctionnement.

INVESTISSEMENT – DEPENSES

MOUVEMENTS REELS

Opération	Fonc.	Nature	Libellé	Montant
79	325	2188	Autres immobilisations corporelles Autres équipements sportifs ou de loisirs	-1 090,00
41	326	2188	Autres immobilisations corporelles Manifestations sportives	1 090,00
200	020	21848	Autres matériels de bureau et mobilier Administration générale de la collectivité	5 000,00
100	020	2188	Autres immobilisations corporelles Administration générale de la collectivité	6 204,00
200	020	2188	Autres immobilisations corporelles Administration générale de la collectivité	1 262,00
23	512	21534	Réseaux d'électrification Eclairage public	-730,00
12	845	21538	Autres réseaux Voirie communale	730,00
200	020	2188	Autres immobilisations corporelles Administrations générale de la collectivité	109 562,06
TOTAL				122 028,06

INVESTISSEMENT – RECETTES**MOUVEMENTS D'ORDRE**

Opération	Fonc.	Nature	Libellé	Montant
	01	28188	Dotations aux amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles Opérations non ventilables	122 028,06
TOTAL				122 028,06

FONCTIONNEMENT – DEPENSES**MOUVEMENTS REELS**

Chap.	Fonc.	Nature	Libellé	Montant
65	01	65888	Autres charges diverses de gestion courante Opérations non ventilatoires	100 000,00
011	01	611	Contrats de prestations de services Opérations non ventilables	-42 827,06
011	512	60612	Énergie – Électricité Éclairage public	-463,00
65	01	6583	Intérêts moratoires et pénalités de marchés Opérations non ventilatoires	463,00
TOTAL				57 172,94

FONCTIONNEMENT – RECETTES**MOUVEMENTS REELS**

Chap.	Fonc.	Nature	Libellé	Montant
74	211	74718	Autres participations de l'État Écoles maternelles	179 201,00
TOTAL				179 201,00

FONCTIONNEMENT – DEPENSES**MOUVEMENTS D'ORDRE**

Chap.	Fonc.	Nature	Libellé	Montant
042	01	6811	Dotations aux amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles Opérations non ventilables	122 028,06
TOTAL				122 028,06

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver ces ajustements.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :

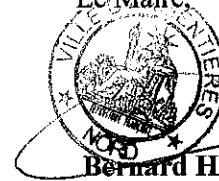
- 27 voix pour : groupe « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain »
- 06 abstentions : groupe « Armentières avec Fidélité et Bon Sens »
- 02 voix pour : groupe « Armentières en Tête ! »

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,



Philémon BRUNET
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Pour expédition conforme,
Le Maire,



Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille